Service médias Travail.Suisse – Edition du 11 mai 2015

**Une initiative des jeunes, réaliste et nécessaire !**

**Le peuple suisse sera bientôt appelé à se prononcer sur l’initiative de l’Union des Etudiant-e-s de Suisse. Jeunesse.Suisse reconnaît dans ce texte la réponse à un réel besoin des jeunes étudiant-e-s et de la place économique suisse et appelle à voter un OUI massif le 14 juin prochain.**

*Par Roman Helfer, Vice-Président de Jeunesse.Suisse*

Evoquées depuis 1964, les bourses d’études sont aujourd’hui reconnues comme un moyen de garantir l’accès à la formation pour toutes et tous, indépendamment de la situation socioéconomique. Grâce à une aide financière modeste, les étudiants qui ne peuvent pas supporter l’ensemble des coûts de leur formation voient leur chance de réussite renforcée car limitant le temps de travail rémunéré qu’ils doivent consacrer parallèlement à leurs études.

Cette mission publique remplie par l’Etat doit aujourd’hui garantir l’égalité des chances pour un accès libre aux formations professionnelles supérieures et universitaires, aux hautes écoles spécialisées et pédagogiques. Elle répond également aux besoins de l’économie, qui demande toujours plus de jeunes issus de ces voies de formation.

**Il faut réformer le système**

Cependant, dans un système de formation reconnu au niveau national et international, les moyens de soutien pour y parvenir sont cantonaux. Aujourd’hui, ce sont 26 systèmes d’octroi de bourses différents qui sont appliqués en Suisse par ce système résultant d’un fédéralisme obstiné. Des conditions et des montants diversifiés créent de nombreuses inégalités, notamment pour les jeunes étudiant dans un établissement hors de leur canton de domicile. Le système actuel est un paradoxe qui doit être réformé.

Une réforme est également nécessaire parce que le volume des bourses octroyées par les cantons a diminué de 15% alors que les effectifs estudiantins ont augmenté au cours des vingt dernières années. Parallèlement, la Confédération a réduit de 100 millions de francs à 25 millions les subventions qu’elle verse aux cantons, et ne paie plus aujourd’hui 40% comme par le passé, mais seulement 8% des frais encourus par ces derniers. Le système actuel des bourses ne remplit donc absolument plus sa mission.

Le contre-projet indirect de la Confédération ne résout aucun des problèmes abordés, étant donné qu’il n’apporte qu’une solution formelle, et non pas matérielle. Certes, l’Accord intercantonal sur l’harmonisation des régimes de bourses d’études contient des éléments matériels (standards minimaux des montants complets), mais il laisse aux différents cantons le soin de calculer les allocations de formation.

**Un signal fort de la participation politique des jeunes**

Jeunesse.Suisse, en tant que voix des jeunes des fédérations de travailleurs et travailleuses de Syna, Hotel&Gastro Union, Transfair, OCST et SCIV, salue et soutient l’initiative de l’UNES sur l’harmonisation des aides financières aux étudiants au niveau fédéral. De plus, par son action, l’UNES démontre la force de notre système démocratique et l’importance de la participation des jeunes à tous les niveaux de la politique, notamment le droit d’initiative.

Travail.Suisse, Hopfenweg 21, 3001 Berne, tél. 031 370 21 11, info@travailsuisse.ch,

www.travailsuisse.ch